

COMMISSION *SOCIÉTÉ 2000 WATTS*



Le Mont-sur-Lausanne
Cap vers la société à 2000 watts

Contexte



COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE
CONCEPT ENERGETIQUE COMMUNAL

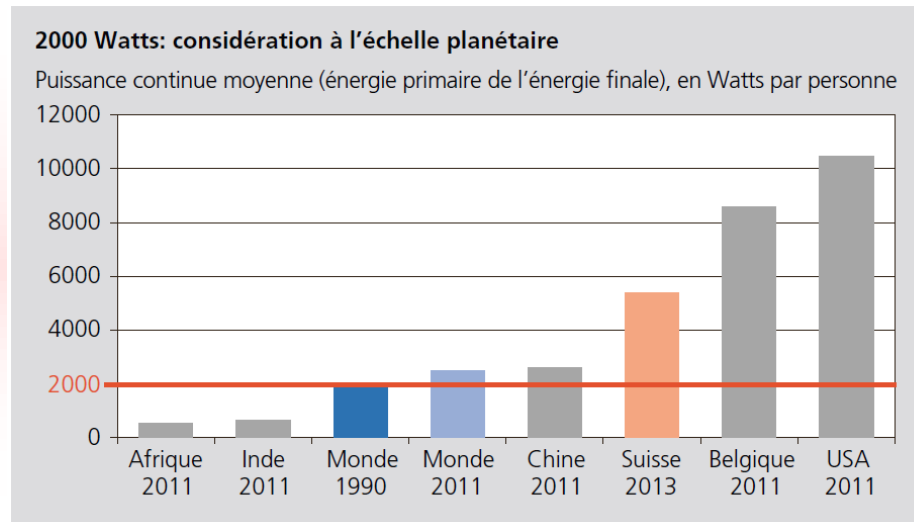


CAP VERS LA SOCIÉTÉ À 2000 WATTS

Rapport final
Janvier 2013

Contexte

Vision: la société à 2000 watts



La vision de la société à 2000 Watts a été développée au début des années 90 à l'EPF de Zurich. Elle prévoit les éléments suivants à l'horizon 2100 :

- atteindre une réduction de la consommation d'énergie à 2000 Watts de puissance continue par personne;
- réduire les émissions de CO₂ à 1 tonne par habitant et par an.

Contexte

Vision: la société à 2000 watts

Exemples de mesures servant à la réduction de la consommation énergétique

Maison

Se doucher brièvement pour remplacer le bain

Baisser le chauffage

Appareils électriques

Débrancher complètement les appareils électriques

Acheter des appareils efficaces au plan énergétique

Mobilité

Enfourcher sa bicyclette et emprunter les transports en commun

Visiter la Suisse au lieu de s'envoler vers une destination lointaine

Alimentation

Acheter régional et de saison

Reste de la consommation

Emprunter plutôt qu'acheter

Bien trier les déchets

Moyen de mise en œuvre: La commission société à 2000 watts

Statut	Commission consultative permanente de la Municipalité.
Composition	5 à 7 membres : Municipal SUDD, Chef de service SUDD, Chef de service STIN et 2 à 4 membres externes. La commission peut être renforcée ponctuellement en fonction des besoins et spécificités des thèmes à traiter.

Missions

- Promouvoir les objectifs de la *Société à 2000 watts* sur l'ensemble du territoire communal.
- Maintenir le label *Cité de l'Énergie*.
- Appliquer, dans la mesure du possible, les principes de durabilité, d'exemplarité, d'efficacité et de créativité.
- Informer, sensibiliser et conseiller sur le développement durable, aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

Tâches principales

- **Maintien des relations avec l'association Cité de l'Énergie et avec SuisseEnergie pour les Communes.**
- **Promotion du développement durable sur le territoire communal.**
- **Mise en œuvre du plan d'actions relatif à l'outil de gestion Cité de l'énergie dans les domaines suivants :**
 - 1. Développement territorial**
 - 2. Bâtiments**
 - 3. Approvisionnement, dépollution**
 - 4. Mobilité**
 - 5. Organisation interne**
 - 6. Communication, coopération**

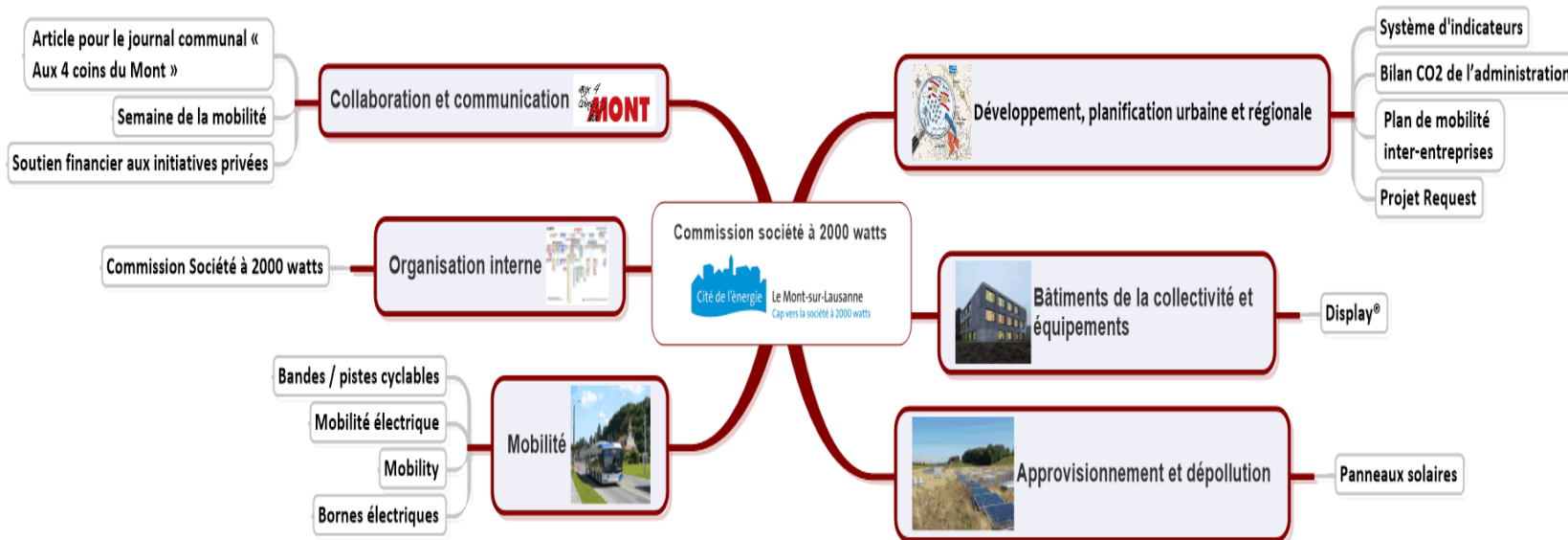
Organisation

Séances	La S2000W siège au moins 4 fois par année.
PV, rapports	<p>Chaque séance est préparée de manière concertée entre le Municipal (Président) et le Chef de service SUDD.</p> <p>Toutes les séances font l'objet d'un PV, qui est soumis à la Municipalité pour prise de position, voire décision.</p> <p>Un rapport annuel est établi au 30 juin de chaque année.</p>

Penser global, agir local

Exemples de mise en œuvre

2016 - 2018



MERCI DE VOTRE ATTENTION